

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 8 (1950)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographie

## L'évolution de la banque commerciale en Suisse<sup>1</sup>

Par l'importance qu'ils revêtent de nos jours et la complexité des affaires auxquelles ils participent, les instituts financiers privés se sont vus graduellement investis d'un rôle d'intérêt général. En fait, ils remplissent actuellement une véritable fonction publique sans laquelle notre vie économique ne serait pas possible.

C'est à l'étude des différents aspects du rôle fonctionnel des banques, des banques à caractère commercial plus spécialement, que M. Francis Yaux a consacré un ouvrage récemment paru<sup>1</sup>. Cet examen, fort complet, l'a conduit à la constatation que, volontairement ou empiriquement, l'activité de ces établissements tend à la recherche d'un quadruple équilibre : *économique*, en facilitant, développant, suscitant les échanges, tout en maintenant dans la mesure du possible une situation d'ensemble saine, proportionnée aux possibilités effectives de l'économie nationale ; *social*, par l'observation du degré de financement utile aux diverses couches sociales pour l'accomplissement de leurs tâches respectives, industrie, commerce, artisanat, en rapport avec le caractère agricole prédominant de certaines régions ; *politique*, en collaborant avec la banque centrale et en pourvoyant pour une large part aux besoins des corporations publiques, tout en subissant une intervention plus marquée de l'Etat et de sa fiscalité incisive, mais en conservant à son égard, dans les rapports financiers, l'indépendance de vue personnelle nécessaire à la bonne marche des affaires et compatible avec les dominantes actuelles de la politique générale et sociale ; *monétaire*, car la fonction classique de la banque commerciale, par l'ouverture de comptes de dépôts et l'octroi de crédits, aboutit en fait à la création d'une monnaie scripturale circulant en marge du billet de banque, monnaie dont l'importance semble avoir échappé à la vigilance du législateur.

Ainsi, réservoirs de capitaux importants, émettrices de chèques et de virements reformant ailleurs des dépôts, les grandes banques suisses, qui ont ce trait caractéristique d'être très peu spécialisées, s'occupent tout à la fois d'émissions pour le compte des entreprises industrielles et, en commun, de celles intéressant l'Etat et les corporations publiques. Elles financent le commerce, s'occupent des paiements internationaux, effectuent des placements en Suisse et à l'étranger, et par des participations directes et permanentes extrêmement élevées soutiennent un nombre considérable de sociétés financières et techniques, de transports, d'électricité, d'exportation.

<sup>1</sup> F. YAUX : *L'évolution de la banque commerciale dans le cadre du système bancaire suisse*. Payot, Lausanne, 1949, 231 pages.

Alternant avec des périodes prospères, l'activité bancaire a connu elle aussi le temps des revers. L'ébranlement de l'économie mondiale, la conjoncture de deux guerres destructrices de biens, les entraves mises aux transferts des capitaux et l'intervention de l'Etat dans les rouages de secteurs jusqu'alors réservés à l'initiative privée ont rendu à certains moments malaisé et critique l'exercice du métier de banquier.

La description des phases de cette évolution et des problèmes soulevés par l'adaptation à trouver à tout instant entre les moyens financiers possibles et les besoins inéluctables de la nation font du livre de M. Yaux une étude attrayante et attachante. L'auteur est au reste un praticien averti des choses de la banque, dont le lecteur sent la sûreté et la compétence en ces matières.

J. GOLAY.

### Apologie pour l'histoire ou métier d'historien<sup>1</sup>

Le 16 juin 1944, Marc Bloch, professeur à la Sorbonne, tombait sous les balles de la Gestapo. En ce résistant, en ce patriote — il avait servi au front en 1914-1918 et en 1939-1940 — la France perdait un historien de grande classe, d'une lucidité pénétrante, d'une exceptionnelle probité. Normalien, médiéviste de formation, spécialiste de l'histoire de la campagne française et de la société féodale, professeur d'histoire économique, témoin sévère et impartial de l'« étrange défaite » de 1940, il avait su, dépassant le cadre des techniques cloisonnées et des compilations bénédictines, élever la recherche historique à ce degré où, art et science à la fois, elle se justifie en apportant à la connaissance des hommes et des sociétés une contribution nécessaire. De cette conception exigeante, Marc Bloch, peu avant le dénouement tragique d'une carrière trop brève, s'était attaché à définir l'esprit. Aussi, bien qu'inachevé, « Apologie pour l'histoire », entrepris durant la guerre, poursuivi sous l'occupation et publié par son ami Lucien Febvre dans les « Cahiers des Annales », peut-il être considéré comme son testament spirituel. Apologie éloquente, qui réussit, en cinq chapitres denses, précis, directs, à emporter la conviction par l'ample culture dont il était son argumentation, par l'ardeur généreuse qu'il apporte à défendre sa vocation.

Marc Bloch rejette autant la prétention à dégager du cours des événements des lois positives, rationnelles, universelles et permanentes que le jeu esthétique, le divertissement désabusé des « historiens historisants ». Conscient de la complexité du domaine humain, de la valeur relative de nos connaissances, il croit toutefois à l'efficacité de la recherche. Il en définit les conditions, le domaine ample — « les recherches historiques ne souffrent pas d'autarcie » — et mouvant — n'est-il pas jusqu'à la nature de l'homme qui soit sujette à des changements ? Domaine vivant aussi : « Si j'étais un antiquaire, disait déjà Henri Pirenne, je n'aurais d'yeux que pour les vieilles choses. Mais je suis un historien. C'est pourquoi j'aime la vie. » La connaissance du présent servira à la compréhension du passé, autant que l'étude du passé contribuera à l'intelligence de notre temps.

<sup>1</sup> Marc BLOCH : « Apologie pour l'histoire ou métier d'historien ». Librairie Armand Colin. Paris, 1949, 112 pages.

Puis, se référant à de multiples exemples, l'auteur analyse les caractères de l'« observation historique », suppute la valeur des témoignages, définit les normes de la critique et de l'interprétation, la nature des jugements. L'objet de la recherche, c'est l'homme, ou mieux : les hommes. La science doit donc se plier au rythme du temps, aux variations de la condition humaine, à la subtilité indécise, aux nuances et aux complexités de son objet mouvant. « C'est au prix de cette plasticité qu'elle peut espérer adapter, selon le mot de Bergson, ses classifications aux lignes mêmes du réel. »

L'histoire doit être l'école qui enseigne à dépasser le préjugé, à différer le jugement de valeur — « nous jugeons trop » — apprenant avant tout à « comprendre ». Peut-être cette expérience de probité et de modestie, cette « longue rencontre des hommes », pourra-t-elle contribuer à une compréhension fraternelle.

G.-A. CHEVALLAZ.

### Les mystiques économiques<sup>1</sup>

Les Etats modernes, les plus anciennes démocraties même, comme la Suisse, se sont engagés sur une voie qui ressemble fort au chemin suivi jadis par les cités helléniques, décrite par Aristote déjà. Au début de l'évolution, grâce aux institutions démocratiques, les individus créent l'Etat, dont ils sont le maître. Mais, par l'usage abusif qu'ils font de leurs droits, les citoyens exigent toujours davantage de l'Etat.

Ce dernier s'hypertrophie et, par phagocytose, englobe tous les éléments de la cité, qui ne vivent plus que pour lui et par lui. D'esclave, il est devenu le maître. Du serviteur docile de la première phase, les hommes ont fait, à la fin du cycle, un tyran exigeant. Ainsi passe-t-on de la démocratie à l'Etat totalitaire. Est-ce un retour à un système ancien, au régime théocratique, dans lequel le chef, issu du peuple, incarne l'esprit de la nation, et devient en même temps le plus haut dignitaire de la religion ? ou arrive-t-on à une phase nouvelle de l'histoire ? En tout état de cause, elle n'est pas sans analogie avec l'ère des gouvernements primitifs.

Le passage du premier au dernier stade s'est fait brutalement dans certains pays, au lendemain de la première guerre mondiale. Ainsi s'est transformée la République de Weimar en une Allemagne hitlérienne. Dans d'autres pays, l'évolution est plus lente, mais non moins sûre, par la voie des réformes économiques, plus sournoise, plus difficile à saisir que la voie politique, parce qu'elle avance chaque jour insensiblement et n'offre guère de prise à qui veut essayer de la combattre.

Nous tirons de l'histoire suisse le même enseignement, si nous comparons notre pays interventionniste d'aujourd'hui à la Suisse démocratique de 1847, par exemple.

« Les Mystiques économiques », tel est le titre de l'ouvrage que M. Louis Rougier offre au public en seconde édition. Si le texte de 1937 n'a pas été

<sup>1</sup> Louis Rougier, professeur des Facultés des lettres : Les mystiques économiques (Comment l'on passe des démocraties libérales aux Etats totalitaires). Librairie de Médicis. Editions M. Th. Génin, Paris, 1949. Deuxième édition - 278 pages.



changé, l'auteur a joint en revanche trois études récentes sur le dirigisme, l'impossibilité scientifique du planisme économique, et les implications économiques et politiques des encycliques sociales.

Toutefois, le sous-titre « Comment l'on passe des démocraties libérales aux Etats totalitaires » résume mieux la matière que l'auteur se propose de traiter dans son ouvrage.

Il précise la différence entre les doctrines économiques, qui sont prescriptives, et les théories scientifiques, qui sont descriptives. Pour éviter toute équivoque, il dénomme les premières « mystiques économiques ».

Au premier rang figure la mystique libérale, reposant sur la croyance en un ordre naturel et essentiel des sociétés humaines, permettant de réduire au minimum la machine législative. Cette mystique n'est pas exempte d'erreurs et d'exagération. La plus flagrante est celle du primat inconditionné de l'économique, car certains troubles sociaux engendrés par la misère et l'injustice peuvent amener une insurrection. Ainsi, dans une ville assiégée, la libre concurrence fait monter les prix. La situation d'équilibre s'établit, mais les citoyens pauvres sont exclus du marché. Le laissez-faire, laissez-passer, est une arme à double tranchant qui, finalement, se retourne contre les défenseurs de cet ordre, car il favorise la constitution des trusts, véritables monopoles, livrant leurs services à des prix supérieurs à ceux qui se formeraient sur un marché libre.

Tout à l'opposé se situent la mystique de l'économie dirigée et la mystique marxiste, doctrines fort à l'honneur aujourd'hui. Ces panacées économiques, comme le démontre l'auteur, n'ont pour fruits que les économiquement faibles. Elles enraient le mécanisme des prix, qui assure seul le rendement maximum pour la plus grande satisfaction des consommateurs. Aussi, M. Louis Rougier recommande-t-il un libéralisme constructeur, admettant l'ingérence juridique de l'Etat pour protéger la libre concurrence et la libre compétition qui seule permet de sélectionner les valeurs, pour lutter contre les trusts, pour valoriser les aptitudes individuelles, qui seules accroissent le niveau de vie des peuples.

Cette seconde édition trouvera certainement auprès du public la même faveur que la première, car ces problèmes sont toujours actuels et traités avec une rare maîtrise.

PIERRE CHESAUX.

### L'Economie de la Ruhr<sup>1</sup>

La Ruhr constitue un des problèmes européens les plus épineux à résoudre. Quoique la documentation recueillie sur elle soit à la fois volumineuse et incomplète, la Ruhr ne représentant ni une région naturelle, ni une région administrative et n'ayant pas de frontières précises, l'ouvrage en cause a pour but d'examiner un certain nombre de questions relatives à l'économie de ce

<sup>1</sup> Institut national de la statistique et des études économiques: « L'Economie de la Ruhr. » Presses universitaires de France, Paris, 1947, 81 pages.

gigantesque bassin industriel, telles que celle de sa production, des débouchés de celle-ci, des produits reçus en échange.

Grâce à la Ruhr, l'Allemagne possède les réserves de charbon les plus abondantes d'Europe. Elle disposait, en outre, de la lignite de Cologne, des minerais de fer du Siegerland et de la Lahn-Dill, du gisement pyriteux de Meggen, d'importants dépôts de sel gemme à la confluence Rhin-Wesel, sans compter les matières utilisées par l'industrie du bâtiment. Cependant, les importations étrangères étaient indispensables, soit le fer, la bauxite, le cuivre, l'étain, le chrome, magnésium, nickel, auxquels s'ajoutaient les pyrites et phosphates, au total plus de 16 millions de tonnes de minerais. Bien que la Ruhr fût favorisée, à ce point de vue, par son réseau de voies d'eau, les chemins de fer assuraient les trois quarts du trafic marchand.

La main-d'œuvre était abondante, les six millions six cent cinquante mille habitants de la région représentant le dixième de la population du Reich. Par contre, par suite du pourcentage insuffisant des agriculteurs, le problème alimentaire présentait une certaine gravité, les trois quarts des denrées alimentaires provenant de l'étranger.

Ayant noté que l'équipement des industries était, en général, très perfectionné, les auteurs envisagent la concentration industrielle, très poussée, et en particulier le cas des « Konzern » géants, Vereinigte Stahlwerke A.-G., etc. Ils relèvent que la Ruhr entretenait, avant les crises économiques et politiques de 1930 à 1934, d'étroites relations internationales, auxquelles succéda l'ingérence du nouveau régime dans la direction des affaires et, finalement, l'étatisation.

Traitant de la production industrielle, les auteurs considèrent en premier lieu la production charbonnière, qui dépasse celle des plus grands bassins houillers du globe. Quatre-vingt millions de tonnes étaient livrées moitié au marché national, moitié aux marchés étrangers. Grâce à cette exportation, l'Allemagne occupait le premier rang parmi les exportateurs de coke, cependant que la Ruhr fut, en 1937, la seconde région métallurgique du monde. La métallurgie de transformation, pour sa part, occupait une place extrêmement importante, plus de la moitié de la quincaillerie d'Allemagne venant de la Ruhr. L'industrie-clef des machines-outils, les chaudières et turbines, locomotives, machines textiles, etc., venaient ensuite, suivies par les constructions de matériel électrique.

D'autre part, la région tout entière œuvrait pour la guerre, « la Ruhr fabriquant la presque totalité des accus pour sous-marins, la moitié des canons du Reich ».

Les auteurs accordent une place aux industries textiles, telluriques, chimiques, auxquelles s'ajoutent celle des carburants de synthèse, du caoutchouc synthétique.

Dans leur conclusion, ils relèvent la diminution progressive de l'importance de la Ruhr dans l'économie allemande, le régime hitlérien ayant favorisé le développement de Berlin, de la Silésie et de la Saxe, en partie pour des motifs stratégiques. L'on a pu écrire, cependant, que la puissance de la Prusse reposait sur le charbon rhénan, l'influence qu'exerça la Ruhr par des moyens

économiques ayant été aussi importante que le rôle politique de la dynastie Krupp.

Répondant à la question de savoir si la formidable puissance économique décrite existe toujours, les auteurs soulignent que la situation de la Ruhr est moins désespérée qu'on ne l'imagine. Les mines n'ont perdu que 13 % de leurs bâtiments de surface ; les usines de carburants de synthèse sont presque intactes, les filatures ont conservé 50 à 60 % de leurs broches, les tissages 70 à 75 % de leurs métiers. Les destructions ont, par conséquent, été assez limitées, et les auteurs de conclure que, avec ses 6 millions de travailleurs et les 88 milliards de tonnes de charbon de son sous-sol, « la Ruhr est toujours la Ruhr ».

Cette étude, complétée par des annexes formant recueil statistique et toute une série de cartes économiques, représente une source extrêmement précieuse de renseignements sur cette région dont les destinées intéressent le monde au même titre que l'Allemagne.

M. CASPARI.

### Le mécanisme des paiements dans le commerce extérieur<sup>1</sup>

Le but de l'Office suisse d'expansion commerciale en publiant cette étude est de donner aux exportateurs, aux importateurs et maisons de transit, un outil de travail renseignant sur les différents modes de paiements avec l'étranger. C'est un guide pratique concentrant les réglementations absolument nécessaires et s'adressant tout particulièrement aux personnes du métier.

L'année dernière, l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) a transféré à Lausanne un de ses services, dont la tâche principale est de renseigner les intéressés sur le trafic des paiements entre la Suisse et l'étranger. Ce service a publié dans les *Informations économiques* une série d'articles en allemand, donnant aux exportateurs et importateurs suisses toutes précisions utiles sur le trafic des paiements avec l'étranger. L'intérêt suscité par ces articles a engagé l'OSEC à en traduire la teneur en langue française. C'est cette version qui fait l'objet de la présente brochure.

La Suisse, par suite des mesures prises par l'étranger en matière de devises, se heurta à de gros obstacles, rendant nécessaire l'application de nouvelles méthodes de paiements. Actuellement, nous sommes plus que jamais éloignés d'un trafic des paiements multilatéral... Tant que la situation, dans le domaine des devises, ne se sera pas améliorée dans les divers pays, que les devises de valeur différente ne seront pas convertibles en or ou tout au moins en devises fondées sur l'or, nous devons nous contenter d'accords de paiements bilatéraux.

Dans la brochure en question, les causes et les circonstances qui ont conduit à la conclusion des divers accords de clearing et de paiement ne sont pas examinées. De même, toutes les règles particulières régissant le trafic des paiements

<sup>1</sup> Othmar SCHURCH: *Le mécanisme des paiements dans le commerce extérieur*. Editeur: Office suisse d'expansion commerciale, siège de Lausanne. Rapport spécial - Série B. No 38, 89 pages.

entre la Suisse et l'étranger ne sont pas abordées. L'attention du lecteur n'est attirée que sur les principales prescriptions et formalités dont la connaissance est indispensable aux importateurs et exportateurs.

La première partie de l'ouvrage traite de la question des prescriptions édictées :

1. sur le trafic des paiements commerciaux, libre, centralisé et décentralisé ;
2. sur les réglementations spéciales avec la Bizone, la zone française et la zone soviétique ;
3. sur les affaires de compensation, les transactions en dollars et les affaires de commerce de transit.

La seconde partie explique les formalités nécessaires pour l'importation, l'exportation et les paiements. Elle donne les directives générales relatives aux indications contenues dans les tableaux annexés : prescriptions pour expéditions par frêt et documents pour le trafic des paiements et le trafic des paiements-importations.

M. Schurch, laissant de côté les facteurs qui influencent le mécanisme des paiements, aborde les diverses formes de financement et de paiement en matière d'exportation, ainsi que les possibilités et conditions de paiement usuelles en matière de commerce extérieur.

Dans la première partie sont précisés :

1. les tâches et l'importance des banques suisses dans le trafic des paiements commerciaux ;
2. les tâches et l'importance des compagnies suisses d'assurances dans le trafic des paiements commerciaux ;
3. les tâches et l'importance des organismes officiels et officieux dans le trafic des paiements commerciaux ;
4. le service des paiements postaux avec l'étranger.

L'énoncé, dans ses grandes lignes, des composants de cette brochure permettra aux personnes intéressées de près ou de loin au commerce extérieur d'entrevoir les avantages d'une telle publication ordonnée, succincte et pratique.

Alb. VUILLE.

### Etudes sur la Théorie de la Monnaie et du Capital <sup>1</sup>

Le but de la théorie économique, selon le professeur Lindahl, de l'Université d'Uppsala, en Suède, est de fournir des constructions théoriques montrant comment certaines conditions initiales données engendrent certains développements, ces constructions n'étant, par ailleurs, que des instruments utiles pour l'analyse des problèmes pratiques. Ces instruments doivent donc s'appliquer dès le début à la réalité. Une théorie simplifiée, se rapportant à quelques cas concrets, risque d'entraîner des erreurs si on l'applique aux multiples cas de la réalité. Les constructions doivent donc avoir un caractère assez général pour

<sup>1</sup> ERIK LINDAHL: *Etudes sur la Théorie de la Monnaie et du Capital*. Préface d'André Marchal, professeur à la Faculté de Droit de Paris. Librairie de Médecis, Paris, 1949, 143 pages.



convenir aux diverses éventualités et suffisamment dynamique pour expliquer les rapports entre les conditions données et les développements correspondants.

Le professeur Lindahl propose de fonder cette théorie générale dynamique sur des hypothèses relatives au comportement humain, les actions des individus représentant l'accomplissement de certains plans donnés au début d'une période, établis en fonction de certains buts et basés sur des prévisions concernant l'avenir. Si l'on suppose, par conséquent, les plans connus, ainsi que les principes selon lesquels les sujets économiques les modifieront en différentes hypothèses et les conditions externes, il doit être possible de résoudre le problème du développement qui sera l'aboutissement de la condition initiale.

Par suite, l'exposé d'une théorie générale dynamique comprend, d'une part, la théorie du « planning » économique, et d'autre part l'étude du développement économique altérant ces plans avec le cours du temps.

Le professeur Lindahl applique sa méthode à l'analyse du processus de formation des prix, puis s'attache à préciser certaines relations fondamentales, telles celle de l'épargne et de l'investissement, jetant finalement les bases d'une méthode de calcul du revenu national.

Bien qu'énonçant quelques réserves quant à la possibilité d'établir un plan général sur la base de ces « plannings » particuliers, le professeur André Marchal, préfacer de l'ouvrage, constate que : « L'idée assez révolutionnaire de construire une théorie générale qui soit directement dynamique, sans passer par l'intermédiaire de la statique, l'explication du mécanisme prévisionnel qui détermine les décisions d'un entrepreneur ou d'un individu quelconque agissant rationnellement, l'analyse réaliste du processus de formation des prix constituent des apports originaux qui seront certainement à la base de bien des études ultérieures de dynamique économique ».

M. CASPARI.

### Economics for our Times <sup>1</sup>

Il s'agit là d'une seconde édition d'un ouvrage devenu classique aux Etats-Unis et destiné avant tout aux écoles. Il comporte, par conséquent, une vue d'ensemble des principes de l'économie et des tendances principales de notre époque. Une place particulière est faite au rôle de l'Etat dans l'économie, ainsi qu'à l'étude des principaux systèmes économiques. La consommation, la production, les échanges et la distribution forment les têtes des différents chapitres, cependant qu'une attention particulière est accordée aux problèmes des barrières douanières, du travail, des réglementations et contrôles exercés au cours de la dernière guerre, comme aux problèmes nés de celle-ci. De nombreux tableaux, diagrammes et photographies contribuent à aérer le texte, qui, pour nous, présente surtout l'intérêt de renseigner sur la formation essentiellement pratique que reçoit le jeune Américain.

X.

<sup>1</sup> AUGUSTUS H. SMITH : *Economics for our Times*. McGraw-Hill publishing Co. Ltd., Aldwych House, London, 1950, 494 pages.

## L'économie du Commonwealth <sup>1</sup>

Le but de ce petit ouvrage de la collection : « Que Sais-je ? » est de préciser la place du Commonwealth dans l'économie mondiale et de déterminer s'il correspond à un ensemble économique autonome.

L'auteur divise son étude en deux parties, la première consacrée aux problèmes économiques du Royaume-Uni, la seconde à ceux du Commonwealth. Envisageant les origines lointaines de la crise britannique actuelle, il note l'évolution qui se produisit depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, époque où la Grande-Bretagne était la première puissance industrielle et commerçante et incarnait l'économie dominante. La base de cette prépondérance était représentée par les mines de charbon, la métallurgie lourde, l'industrie textile, les constructions mécaniques ; la grandeur économique de l'Angleterre victorienne était fondée sur la division internationale du travail. A partir de 1875, toutefois, on constate un déclin relatif par rapport aux U. S. A. et à l'Allemagne, l'Angleterre perd sa prépondérance industrielle comme sa supériorité technique. La première guerre mondiale produisit la rupture qui devait changer totalement sa position, cependant qu'à partir de 1935 un déficit régulier de la balance des comptes apparaissait. Les conséquences économiques de la deuxième guerre mondiale ne firent qu'intensifier les tendances existantes, caractérisées par le vieillissement du matériel, tandis que la liquidation du portefeuille des valeurs étrangères et l'endettement extérieur aggravaient le déficit de la balance des comptes.

Evoquant le problème agricole, l'auteur constate la révolution opérée dans ce domaine à la suite de la guerre. Il traite ensuite successivement des problèmes de l'énergie, soit du charbon, de l'électricité et du pétrole, notant la nationalisation des mines décrétée en 1945 et les risques entraînés par la hausse des prix du charbon de 133%, menaçant les exportations.

En ce qui concerne les industries lourdes, base du relèvement économique de la Grande-Bretagne, un plan de réorganisation a été établi en 1946, cependant que la nationalisation doit entrer dans les faits à partir de 1951. La métallurgie secondaire, pour sa part, fournit le 45% de la valeur totale des exportations. Ayant mentionné l'importance, en outre, de l'industrie chimique, des industries textiles, de l'industrie du coton et de la laine, l'auteur constate que si la Grande-Bretagne est la deuxième puissance industrielle du monde par le volume de sa production, elle est en retard en matière d'efficience technique.

Actuellement, le problème N° 1 est celui de la solvabilité internationale de la Grande-Bretagne. En effet, si, jusqu'en 1939, le déficit de la balance commerciale fut comblé par les transactions invisibles, à savoir les revenus de la marine marchande, les commissions des banques, les primes des compagnies d'assurance, auxquels s'ajoutaient les dividendes et intérêts des investissements à l'étranger, la liquidation des réserves d'or et de devises fortes, ainsi que d'une partie des investissements extérieurs, la diminution des exportations

---

<sup>1</sup> FRANÇOIS CROUZET : *L'économie du Commonwealth*. Presses universitaires de France. Collection : « Que Sais-je ? ». Paris, 1950, 135 pages.



et l'endettement extérieur qu'entraîna la guerre amenèrent ce déficit à un niveau proche de la catastrophe. La Grande-Bretagne ne pourrait, dès lors, maintenir ses importations à 80% de 1938 qu'en amenant les exportations à 145 ou 150% de 1938. En conséquence, la politique du gouvernement travailliste consista à réduire la consommation et à augmenter les exportations, tâches auxquelles s'ajoutèrent la nécessité de mécaniser les mines de charbon, de moderniser la métallurgie lourde, les industries textiles, de construire des logements. En 1948, les exportations payèrent 88% des importations. Toutefois, les frais d'occupation en Allemagne, comme l'intérêt des dettes contractées pendant la guerre, contribuèrent à aggraver le déficit de la balance commerciale, qui ne fut financé en grande partie que grâce aux emprunts américains et canadiens. Cependant que la Grande-Bretagne bénéficiait d'un surplus dans ses transactions avec les pays qui ne font pas partie de la zone dollar, elle encourait un déficit considérable avec celle-ci. La crise s'aggrava en 1949, entraînant la dévaluation de septembre, dont le taux rend possible la vente des marchandises sur le marché américain. Toutefois, la suppression du déficit de dollars exigerait une augmentation de 144% des exportations vers les U. S. A.

En fait, le déséquilibre de la balance des paiements n'est que le symptôme d'un mal plus profond. L'économie britannique a pu fonctionner, au XIX<sup>e</sup> siècle, quand elle était « l'usine d'un monde non encore industrialisé ». Actuellement, la seule solution à long terme est dans une modernisation et un rééquipement des industries britanniques comme dans une libération du commerce mondial.

Abordant les problèmes économiques du Commonwealth, l'auteur fait une distinction entre les « vieux Dominions » industrialisés et portés, par suite, à s'intéresser au commerce mondial, et, d'autre part, les Dominions asiatiques et l'Empire colonial. L'importance de ce dernier est aujourd'hui considérable, en tant qu'exportateur de denrées alimentaires et de matières premières permettant à la Grande-Bretagne d'économiser des dollars.

Dans sa conclusion, retraçant l'évolution des relations entre la métropole et le reste du Commonwealth, M. Crouzet mentionne la proclamation, en 1932, à Ottawa, de la « préférence impériale », abandonnée en 1938, et constate que l'autarcie impériale est une chimère. Les liens entre les membres du Commonwealth restent, cependant, extrêmement forts, renforcés par l'institution de la zone sterling, qui s'identifie, depuis la guerre, avec le Commonwealth. En vue de fusionner les ressources en dollars, il fut créé un « dollar pool », grâce auquel les ressources en dollars des pays de la zone sterling sont placées sous la direction des autorités de Londres.

La zone sterling est devenue ainsi un élément essentiel de la puissance économique et politique de la Grande-Bretagne. Cependant son avenir dépend de l'avenir du sterling lui-même, ce qui incite l'auteur à conclure que « politiquement et économiquement, la crise du Commonwealth n'est au fond que la crise britannique ».

Un petit ouvrage de vulgarisation extrêmement bien fait et d'une agréable lecture.

M. CASPARI.

### Juvenile Delinquency<sup>1</sup>

Le deuxième conflit mondial et ses conséquences ont provoqué, entre autres, une augmentation très sensible de la criminalité juvénile, notamment dans les pays ravagés par la guerre ; mais, même sur un continent aussi épargné que l'Amérique, le problème s'est révélé sous des aspects inquiétants et son ampleur n'a pas manqué de préoccuper les autorités compétentes. Parallèlement à cette augmentation du nombre des crimes, les méthodes de traitement se sont perfectionnées, tout en n'atteignant pas encore le stade qui aurait permis de considérer la solution du problème comme « mise au point ».

Ces différents facteurs sont à la base d'une copieuse littérature qui traite, cependant, plutôt de questions particulières intéressant le spécialiste. M. Paul W. Tappan, professeur de sociologie et lecteur à la Faculté de Droit de l'Université de New-York, a voulu dès lors combler une lacune et rédiger un livre traitant de l'ensemble du problème de la délinquance juvénile. Son œuvre est destinée en premier lieu aux étudiants en sciences sociales, mais elle s'adresse également aux hommes de loi et à tous ceux qui s'intéressent à cet aspect de la criminalologie.

Il est évident que cet ouvrage ne prétend pas épuiser le sujet. Néanmoins il approfondit plus d'un problème. L'auteur propose diverses théories, sans jamais quitter le terrain pratique, ce qui en permet une appréciation beaucoup plus objective. Le choix et la division des chapitres montrent sa préoccupation constante d'être clair. Le livre abonde en exemples extraits de l'expérience de ces dernières années, en citations d'auteurs récents choisies avec un sens rare de l'à-propos. On y trouve différents graphiques et tables, quelques illustrations, le texte des lois fondamentales passées et présentes, enfin une bibliographie très détaillée et clairement disposée. Le lecteur y rencontrera de nombreuses statistiques que l'auteur publie non sans une très pertinente réserve quant à leur valeur absolue.

La délinquance juvénile peut être étudiée au double point de vue judiciaire ou légal et administratif ou social. Mais ce n'est, au fond, que l'assistant social qui considère le mineur coupable comme une entité totale. Le juge se borne, de par ses fonctions mêmes, à constater *si* un jeune est ou non coupable et à le punir lorsque les circonstances l'exigent. La tâche du sociologue est, au contraire, de déterminer *pourquoi* un délit a été commis. Bien que les tentatives de donner une définition de la délinquance et du délinquant n'aient pas manqué, une définition précise semble impossible à l'auteur, qui en propose, par conséquent, une assez large pour les englober toutes. Il dénonce, d'ailleurs, la tendance à simplifier par trop les problèmes et la « manie » de tout vouloir classer dans des catégories préétablies. L'acte illégal en lui-même n'a le plus souvent que peu d'importance. La plus grande attention devrait d'abord être vouée aux causes sous-jacentes qui l'ont produit. Voilà pourquoi l'interdépendance des facteurs s'impose dans ce domaine, comme dans la plupart des autres.

Le traité de M. Tappan est divisé en quatre parties. Après une introduction qui pose le problème général de la délinquance — l'auteur distingue très

<sup>1</sup> PAUL W. TAPPAN : *Juvenile Delinquency*. McGraw-Hill Publications in Sociology. New-York, 1949, 613 pages.

justement la délinquance « officielle », c'est-à-dire celle tombant sous le coup de la justice, de celle, « inofficielle », qui reste inconnue, sans châtement légal — l'ouvrage examine les causes multiples — génériques, psychologiques, biologiques, sociales — pouvant aboutir à la délinquance chez les mineurs. Dans une troisième section, l'auteur s'occupe des tribunaux des mineurs et des procédures judiciaires, sans négliger l'effet psychologique que ces méthodes peuvent déterminer chez le jeune accusé. Par opposition aux tribunaux pour adultes, il est d'avis que les décisions des tribunaux des mineurs devraient avoir un caractère plutôt réparateur et curatif que punitif. Ceci pose nécessairement le problème de l'« individualisation » des peines, c'est-à-dire de l'application de la loi selon chaque cas particulier et la personnalité du coupable. Mais, souligne fort judicieusement l'auteur, une pareille pratique risquerait trop souvent de tenir moins compte de la personnalité du défendeur que de celle du juge ! Il faut néanmoins éviter la dangereuse routine dans laquelle se complaisent encore beaucoup trop de juges par paresse spirituelle et morale.

M. Tappan relève la multiplicité des qualités que doit posséder un bon juge des mineurs, son pouvoir, son influence, le danger de ses préjugés ou de son ignorance. Le rôle du juge des mineurs « ressemblant apparemment à celui de tout juge d'une Cour criminelle, s'en distingue pourtant essentiellement à différents points de vue, notamment en ce qui concerne la responsabilité du juge quant à l'avenir de ceux qu'il reconnaît coupables et qu'il condamne ».

La quatrième partie du livre, de beaucoup la plus étendue, est consacrée au traitement du délinquant et de la délinquance. L'auteur soulève notamment le problème de savoir si l'Etat doit ou non intervenir pour trouver une solution à la question de la prévention des crimes. La famille — et M. Tappan ne manque pas de relever avec de nombreux exemples à l'appui la grande responsabilité des parents — l'école, l'Eglise, les organisations privées, tous ont un devoir et une chance à côté de l'Etat, qui ne doit intervenir que là où les autres ont échoué. L'auteur apprécie les idéologies qui influencent le traitement des mineurs délinquants : déterminisme — non dans le sens d'un fatalisme préétabli — et individualisme (qu'il conviendrait, peut-être, d'appeler pour plus de clarté : idéologies objectives et subjectives), et il analyse en détail cet aspect particulier de la législation américaine : la « probation » ou condamnation avec sursis. Il saisit l'occasion pour proposer d'excellents moyens d'améliorer encore ce système, étant donné les effets psychologiques de la détention sur l'enfant et les aspects négatifs d'une éducation dans les instituts, trop souvent à l'écart des problèmes de la vie réelle.

Il est malaisé d'indiquer les meilleurs chapitres, tous intéressants, de cet excellent ouvrage, toujours clair et concis, de lecture facile et agréable, mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler plus particulièrement les passages consacrés à l'épanouissement psychologique de l'adolescent et aux inconvénients des établissements de réforme. Cette étude, dépouillée de toute lourdeur technique, pose cependant un problème : celui de la documentation. Elle ne met en lumière que le point de vue américain. Les travaux, pourtant existants, des autres spécialistes, notamment européens, sont, à quelques rares exceptions près, complètement négligés.

Mais, peut-être, cette omission volontaire n'en confère-t-elle que plus de valeur au livre de M. Tappan. Le problème général est le même partout et la connaissance du point de vue américain ne peut être qu'utile, puisque les Américains ont approfondi le côté théorique de la question, en réalisant aussi des améliorations thérapeutiques dignes de la plus grande attention. Il est donc à souhaiter qu'il puisse être bientôt traduit, afin de devenir accessible au plus grand nombre possible de lecteurs.

CYRILL TCHIMORIN.

### Les finances de l'Allemagne de 1939 à 1945<sup>1</sup>

On s'est demandé comment l'Allemagne nationale-socialiste a pu faire face, alors qu'elle ne possédait ni or ni devises et manquait de matières premières, à des dépenses de guerre de l'ordre de 650 milliards de Reichsmark. En fait, on constate que le financement des hostilités fut opéré selon des normes classiques, soit par voie d'impôts et d'emprunts. En face du problème de la guerre totale, en effet, les méthodes des belligérants finissent par se rapprocher les unes des autres. Tous sont amenés à mettre sur pied des régimes d'intervention dans lesquels l'Etat joue le rôle principal. Cette politique aboutissant à une expansion de la production et à un accroissement des dépenses publiques, leur financement entraîne des changements dans le fonctionnement des systèmes financiers et monétaires. Cet interventionnisme comporte, d'autre part, le développement de l'agriculture, du progrès technique, la mobilisation civile d'une catégorie de personnes dans l'industrie, la réglementation de l'emploi, la concentration des moyens de production, etc. A l'augmentation des revenus correspondant au développement intensif de la production répond l'établissement du rationnement, destiné à stériliser ce pouvoir d'achat supplémentaire, en liaison avec le blocage des prix et salaires.

Par ailleurs, le financement au moyen du crédit constitue une caractéristique de l'économie de guerre, en vue du développement de la production. Un autre élément d'importance est la politique de stabilisation et de fixation des prix. Enfin, l'économie de guerre engendre le contrôle du commerce extérieur et l'économie des devises, la fixation des taux de change.

Envisageant les finances du Reich de 1919 à 1933, l'auteur note les facteurs économiques ayant favorisé l'avènement du national-socialisme. Dès 1933 la notion de la « Wehrwirtschaft » apparaît, qui deviendra la « Kriegswirtschaft », selon laquelle l'économie doit être totalement dirigée par l'Etat. Le but en était le financement de la lutte contre le chômage et du réarmement, à l'aide d'une politique fiscale, d'une politique du crédit comportant des crédits expansionnistes, et d'emprunts. On peut distinguer trois étapes dans le financement de ce redressement : celle de 1933 à 1935, caractérisée par une expansion de crédits, celle de 1935 à 1938, au cours de laquelle des prélèvements fiscaux et

---

<sup>1</sup> LOUIS E. DAVIN : *Les Finances de l'Allemagne de 1939 à 1945*. Collection d'histoire financière. Librairie de Médicis, Paris, 1949, 368 pages.



emprunts s'ajoutent à cette politique du crédit, et celle de 1938 à 1939, constituant une tentative de retour à des méthodes classiques.

Abordant la première étape, M. Davin relève le rôle joué par la Reichsbank, qui fut, ainsi que le Dr. Schacht, le pilier du redressement, et étudie avec soin la question des « traites de travail », qui en furent le moyen.

Au cours de la seconde étape, le chômage ayant été supprimé grâce aux grands travaux, le financement du réarmement sera effectué par l'impôt, la création de traites spéciales, l'emprunt et la création du billet à ordre de la Golddiskontbank.

Dès 1938, enfin, les dépenses seront financées par les impôts et emprunts. Toutefois le renvoi du Dr. Schacht coïncide avec la fin de la Wehrwirtschaft. A partir de l'Accord de Munich, par suite des dépenses militaires croissantes, le recours au crédit sera illimité ; dès 1939, le Reich entre dans la voie des expédients. L'auteur qualifie, en effet, d'hérésie le Nouveau plan financier de 1939.

La seconde partie de l'ouvrage étant consacrée à une étude approfondie des finances de guerre, M. Davin examine quelle fut la politique fiscale, l'accent ayant été mis sur les recettes fiscales, ainsi qu'en témoigne le fait que, sur des dépenses de l'ordre de 120 milliards de 1933 à 1939, 80 milliards furent couverts par les impôts. Les emprunts financèrent environ 55% des dépenses de guerre, cependant que le recours au crédit devait occuper une place croissante, la situation financière devenue critique avec les revers militaires ayant entraîné l'émission des bons du Trésor et des certificats de trésorerie.

En ce qui concerne la politique monétaire, l'auteur note que celle de la Reichsbank ne représente que l'aspect monétaire d'une politique beaucoup plus vaste mise en œuvre pour sauvegarder la stabilité du Reichsmark. Il relève l'aide apportée par les banques privées, qui furent utilisées, entre autres, dans le but de drainer les ressources des pays occupés.

M. Davin souligne, en effet, que longtemps avant septembre 1939 des plans avaient été élaborés de façon que l'économie des pays à envahir puisse immédiatement être placée au service du Reich. Quant aux frais d'occupation, ils peuvent être évalués à plus de 60 milliards de RM.

Traitant du commerce extérieur et du clearing, l'auteur constate que l'Allemagne imposa un système de clearing qui lui permit de procéder à un véritable pillage.

Dans ses conclusions, il remarque que la période nationale-socialiste forme un ensemble ; en effet, les principes ayant régi la vie économique de 1933 à 1939 ne se distinguent pas fondamentalement de ceux que l'analyse des faits révèle pendant les hostilités. A la base se trouve la primauté absolue de l'Etat. Le crédit, d'autre part, fut le nerf de la production pour la guerre. Les effets de cette expansion de crédits furent contre-balançés par une sévère politique fiscale, une congélation des prix, auxquelles s'est ajouté un système d'emprunts qui donna d'excellents résultats jusqu'à ce que la situation militaire empire. En bref, une technique rigoureuse en matière de crédit, un ensemble de réglementations strictes dans les domaines de la production et de la répartition, une discipline de fer et des prélèvements imposés aux territoires occupés ont permis au Reich de faire face à des besoins militaires considérables tout en

évitant une détérioration de ses finances publiques. M. Davin en conclut que l'on est, par suite, fondé à considérer comme révolue la conception de l'argent nerf de la guerre et qu'une semblable technique du crédit devrait pouvoir aider à réparer les dévastations et à l'élaboration des progrès économiques et sociaux.

Cet ouvrage, auquel est adjointe une étude ramassée de la situation présente de l'Allemagne et du problème des réparations, offre un panorama extrêmement complet de l'expérience allemande de dirigisme et se trouve être, étant donné l'influence qu'ont eues les idées du Dr. Schacht, d'un intérêt très actuel.

M. CASPARI.

### Bulletin économique pour l'Europe <sup>1</sup>

En attendant la parution de la troisième étude complète sur la situation économique de l'Europe, qui sortira de presse en avril 1950, la Commission économique publie un bulletin qui donne un résumé de l'évolution de la situation économique européenne au cours du deuxième trimestre de 1949. Selon les renseignements statistiques qui figurent dans ce fascicule, la production industrielle a continué d'augmenter à un rythme exceptionnel bien qu'un léger ralentissement ait été enregistré dans certains pays. Si cette constatation est réjouissante, l'on doit, par contre, déplorer le déficit toujours croissant de la balance commerciale de dix nations européennes à l'égard des pays d'outre-mer. Alors que ce déficit se montait à 1169 millions de dollars à la fin de mars 1949, il atteignait, en juin, la somme de 1532 millions, soit une aggravation de 363 millions de dollars en trois mois. La Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne occidentale figurent parmi les nations qui enregistrent les plus gros déficits. Après cet examen de l'évolution générale, ce même bulletin consacre plusieurs pages à une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre : « Le déficit en or et en dollars de la zone sterling. »

Dans une étude très approfondie et fort bien documentée, la Commission économique, dont l'utile travail mérite d'être souligné, montre, en prenant 1938 comme année de référence, les importants changements qui sont intervenus, après la guerre, dans les courants commerciaux entre la zone sterling et l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Avant 1939, les pays de la zone sterling, producteurs d'or, avaient la possibilité de couvrir leur déficit commercial envers la Grande-Bretagne en lui remettant du métal jaune qui permettait à Londres de combler son propre découvert à l'égard d'autres Etats.

Aujourd'hui, le ralentissement de la production aurifère ainsi que les changements intervenus dans les courants commerciaux ont bouleversé la situation antérieure : les colonies anglaises ont considérablement augmenté leurs achats aux Etats-Unis sans restreindre, par ailleurs, leurs importations en provenance de Grande-Bretagne. A la suite de la dévaluation de la livre, les colonies anglaises, qui possèdent une créance de 900 millions de dollars à l'égard de la Métropole, vont probablement diminuer leurs importations de produits américains pour s'adresser aux producteurs britanniques. En période de plein

<sup>1</sup> *Bulletin économique pour l'Europe. Deuxième trimestre 1949. Vol. I. No 2.* Publié par l'ONU.



emploi, cette nouvelle situation risque non seulement de provoquer une hausse des marchandises anglaises, mais encore de restreindre les possibilités d'exportation de la Grande-Bretagne vers les pays à devises fortes.

Pour terminer, le bulletin présente une étude sur la composition par produits des échanges commerciaux entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale ainsi qu'une étude comparée de l'évolution du coût de la main-d'œuvre dans l'industrie.

A. BARRAUD.

### Statistiques du coût de la vie <sup>1</sup>

Avant la sixième Conférence internationale des statisticiens du travail, qui s'est tenue à Montréal du 4 au 12 août 1947, le Bureau international du Travail a fait parvenir à tous les gouvernements qui voulaient y envoyer une délégation un certain nombre de projets de résolutions tendant à fixer des normes internationales pour l'établissement et la publication des statistiques du coût de la vie.

Ces différents projets ont été réunis dans un rapport recommandant aux membres de la conférence d'examiner non seulement les techniques et les méthodes élaborées dans l'après-guerre, mais encore d'adopter les propositions faites par le BIT afin que les nombres-indices du coût de la vie puissent exprimer une réalité toujours plus exacte.

Pour atteindre le but visé, le rapport demande aux experts de déterminer avec précision l'objet des nombres-indices du coût de la vie, qui doivent exprimer les modifications constantes du prix de détail des articles de consommation en même temps que les variations du niveau de consommation d'une collectivité ou d'un groupe économique. Le rapport souligne également tout l'intérêt que pourrait présenter l'élaboration de nombres-indices particuliers pour chaque groupe économique dans le cadre de la nation.

Il est entendu que tous les renseignements nécessaires ne pourront être obtenus qu'à l'aide d'une technique éprouvée qui précisera les méthodes propres à la détermination d'articles de qualité identique, à la formation d'un personnel spécialisé, à la prise en considération des prix du marché noir, etc.

Il sera enfin très important d'examiner avec un soin minutieux les différents coefficients de pondération utilisés ainsi que les méthodes d'introduction de nouveaux coefficients en fonction des modifications enregistrées dans les dépenses de consommation.

Le rapport reproduit en annexe :

I) Les résolutions adoptées par la deuxième Conférence internationale des statisticiens du travail (avril 1925).

II) Royaume-Uni : Commission consultative du coût de la vie, rapport provisoire.

A. BARRAUD.

---

<sup>1</sup> *Statistiques du coût de la vie. Méthodes et techniques pour la période d'après-guerre.* Bureau international du Travail, Genève 1947.

**Nous tenons à la disposition de nos membres  
les périodiques suivants :**

- Revue suisse d'Economie politique et de Statistique*, février 1950. — Prof. Dr. EUGEN GROSSMANN : « Die Finanzgesinnung der Bundesversammlung ». — Prof. Dr. THEO KELLER : « AHV-Fonds, Kapitalmarkt und Konjunktur ». — Dr. J. ROSEN : « Volkseinkommen und Sozialprodukt der USSR ». — Dr. P. HEINTZ : « Lauderdales Kritik an der klassischen Ökonomie ».
- Aussenwirtschaft*, Zeitschrift für internationale Wirtschaftsbeziehungen, décembre 1949. — Dr. h. c. GOTTFRIED HABERLER : « Der Marshall-Plan für den wirtschaftlichen Wiederaufbau Europas und die Dollarknappheit ». — Prof. Dr. A. BOSSHARDT : « Grundprobleme der Weltwirtschaft ». — Dr. ERNST GEYER : « Agrarpolitik und Aussenwirtschaft ».
- Revue de Droit administratif et de Droit fiscal*, février 1950.
- Kyklos*, Revue internationale des sciences sociales, vol. III, 1949. — « Economics and the theory of games ». — « Deutschland und Europa ». — « On the calculation of cost-of-living index figures ».
- The Economist*, mars 1950. — « Defence and Diplomacy ». — « As the people knew » it. — « Sideshow in Malaya ? » — « Technologists or Technicians ».
- Revue de Science et de Législation financières*, janvier, février, mars 1950. — « L'interprétation fonctionnelle des lois financières ». — « Les réparations allemandes ». — « Les caractères originaux de la fiscalité tunisienne ». — Droit fiscal international. — Chronique financière française. — Chroniques de législation fiscale.
- Producteurs*, publications de l'Institut Technique des Salaires, 1950. — « L'Institution des primes collectives dans les entreprises ».
- Revue d'histoire économique et sociale*, années 1948/49. — J. B. CONDLIFFE : « Révolution scientifique au XIX<sup>e</sup> siècle ». — JEAN WEILLER : « La Doctrine économique à l'« Heure du Choix ». — JEAN VIAL : « L'Invention en métallurgie ». — JEAN VIDALENC : « Les Revendications économiques et sociales de la population parisienne en 1789 ».
- Revue internationale du Travail*, février 1950. — « La Conférence tripartite spéciale de la batellerie rhénane ». — « La Constitution italienne et les questions de travail ». — « La formation des cadres en Belgique ». — « La sécurité sociale dans l'agriculture : I. » — Statistiques : Chômage et emploi ; coût de la vie et prix de l'alimentation ; Salaires et heures de travail.
- Revue française du Travail*, septembre-octobre 1949. — « Les Tendances générales, en France, de la participation féminine aux activités professionnelles ». — « La constitution et le fonctionnement des Comités d'Entreprises dans le secteur public ». — « L'assurance de la longue maladie en 1948 ».

*Etudes économiques*, publiées à Mons, octobre 1949. — « Economie européenne et perspectives d'Union Européenne ». — « Les unions douanières et l'unification fédérale de l'Europe ». — « Paiements européens ». — « L'incidence financière de l'aide américaine ». — « La politique de la zone sterling et le commerce mondial ». — « Les chantiers sont ouverts... ».

*Revista de Economia*, publiée à Lisbonne, décembre 1949.

*Economica*, publiée à Londres par The London School of Economics and political Science, février 1950.

---

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- ADIA Emile-Henri : *La désintégration familiale chez les ouvriers*. Neuchâtel 1950. 140 pages.
- AMONN Alfred : *Sismonde de Sismondi als Nationalökonom*. Vol. II. A. Francke A. G. Berne 1949. 416 pages.
- AB EGG André, Dr : *Die Volkswirtschaftliche Bedeutung des Hafens von Genua für die Schweiz, insbesondere zur Zeit des zweiten Weltkrieges*. A. Francke A. G. Berne 1949. 195 pages.
- FERRETTI Giovanni : *Melegari à l'Académie de Lausanne*. Lausanne 1949. 100 pages.
- GURVITCH Georges : *Industrialisation et technocratie*. Bibliothèque de l'Ecole pratique des hautes études. Paris 1949. 214 pages.
- D'HEROUVILLE Hubert : *L'économie européenne*. Presses universitaires de France. Collection « Que sais-je ». Paris 1949. 128 pages.
- Institut national de la statistique et des études économiques : *L'Asie soviétique*. Presses universitaires de France. Paris 1949. 232 pages.
- KNÜSLI Mario : *Die preisliche Grenze des expansiven Beschäftigungspolitik*. A. Francke A. G. Berne 1950. 120 pages.
- LESSERRE Georges : *Socialiser dans la liberté*. Paris 1949. 316 pages.
- MARCHAND Jean-Pierre : *Konsolidierte Bilanz und Betriebsabrechnung der Holding*. Verlag Paul Haupt. Berne 1949. 136 pages.
- MARTI Hans : *Die Handels- und Gewerbefreiheit*. Verlag Paul Haupt. Berne 1950. 268 pages.
- PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES : *Economic survey of Latin America 1948*. New-York 1949. 280 pages.
- *Fonctions consultatives internationales en matière de services sociaux*. New-York 1949. 86 pages.
- *L'échange international de personnel de service social*. New-York 1949. 133 pages.
- *Bulletin économique pour l'Europe* (premier trimestre 1949). Genève 1949. 48 pages.
- *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1948*. Genève 1949. 327 pages.
- *Bourses de formation internationale*. New-York 1949. 53 pages.
- *Le maintien du plein emploi*. New-York 1949. 106 pages.
- *Les courants inflationnistes et déflationnistes en 1946-1948*. New-York 1949. 58 pages.

- NEEF Frank A. : *Economic doctrines*. McGraw-Hill Book Company, Inc., New York and London 1950. 532 pages.
- PUBLICATION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU COMMERCE : *L'offensive pour la libération des échanges*. Genève 1949. 35 pages.
- OULES Firmin : *L'Ecole de Lausanne. Textes choisis de L. Walras et V. Pareto*. Paris 1950. 430 pages.
- RENOUARD Yves : *Les hommes d'affaires italiens du moyen age*. Collection « Economies, Sociétés, Civilisations ». Armand Colin. Paris 1949. 262 pages.
- RÜSTOW Alexander : *Ortsbestimmung der Gegenwart*. Eugen Reutsch Verlag. Zurich 1950. 360 pages.
- SCHWEIZER Beat : *Die Liquidität in Bank und Industrie*. Verlag Paul Haupt. Berne 1949. 124 pages.
- STALDER André : *Au delà du collectivisme et du dirigisme*. Collection de la Nouvelle école de Lausanne. Lausanne 1950. 336 pages.
- DE STEIGER F. : *Le droit des sociétés anonymes en Suisse*. Librairie Payot. Lausanne 1950. 380 pages.
- TAPERNOUX P.-M. : *La protection du métier de boulanger*. Berne 1950. 128 pages.
-





